

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1969)
Heft: 115

Artikel: Swissmade : un film mythologique
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Swissmade: un film mythologique

Bon, le titre ! L'action ne se situe pas en Suisse, encore moins dans la Confoederatio Helvetica, elle est Swissmade.

Mais qu'est-ce qui est Swissmade ? Le film ? La vie suisse elle-même ?

Nous avons envie de parler de ce film (en limitant la discussion au premier métrage) pour des raisons politiques. Il reprend, cinématographiquement, un vieux débat. Sur quoi doit porter le regard critique ? Comment toucher juste ? Comment créer une œuvre d'art que ne récupéreront ni les snobs ni la publicité ?

La mythologie

La vie s'uniformisant, il n'est pas difficile de retrouver, ici, des fragments d'un univers international : cadres du béton, de l'aluminium, des escaliers roulants ! Mais le paysage, lui, ne peut changer : montrez le lac, les montagnes de Savoie ! Le montage donnera alors, juxtaposé ou superposé, quelque chose comme un building lémanique. Conclusion : la société de consommation nous concerne aussi ; elle se reflète dans l'eau de nos lacs subalpestres. Le film de Yersin ne se limite pas à cet effet de montage : prouver que des matériaux nouveaux ont poussé sur notre vieille terre, profiler le modernisme dans nos lieux paysans. D'autres images nous sont offertes : le réfectoire de l'entreprise moderne, la cogestion, le travail à la chaîne, l'employé mis en matricule par l'ordinateur et la Révolte récupérée par l'argent. Il reproduit ainsi quelques traits caractéristiques de la société occidentale, et puis il nous oblige à coup de références géographiques à les reconnaître pour nôtres. On voit des abstractions localisées. Comme dans les indications scéniques d'une pièce de théâtre, on précise : l'action se passe en Suisse. Le décor moderne est planté sur nos rives.

Cette imagerie a-t-elle valeur critique ? Rarement. Nous ne l'avons ressenti qu'une fois au moment où Noverraz (le héros), à la recherche d'un emploi, doit subir quelques tests psychologiques, cubes de couleurs à classer dans un certain ordre (comme les plots de notre enfance), épreuves d'abstractions verbales, etc... Pour le reste, nous étions peu concernés : derrière ce décor manquait la vie. Nul doute que la Banque populaire suisse ne « récupère » ces abstractions-là. Elle a bien su récupérer le « populaire » de sa raison sociale, sans même avoir eu besoin de se faire appeler Héliographia, comme les Imprimeries populaires.

Et pourtant, il y a une spécificité suisse dans notre économie, dans notre vie politique, dans nos mœurs. Là le regard de la caméra ferait voir beaucoup de « rois nus ». Qui racontera l'histoire d'un plan de quartier ? Ce serait, dans nos climats, moins coloré que « Main basse sur la ville » de Rosi, mais édifiant tout de même : achat du terrain, tractations avec les autorités, décision des groupes politiques ; à Lausanne, par exemple, on va construire à grands frais, loin de la ville, entre trois routes à haute circulation, dont une autoroute, sur un sol humide, qui rend coûteuse, voire incertaine toute fondation profonde, là-bas donc, tout un quartier moderne ; au même moment, un terrain proche du centre, magnifiquement arborisé, sec, bien exposé est affecté à un nouveau cimetière. Pourquoi, comment ? Ce serait une belle histoire à raconter. D'une manière générale, toute prise de décision ayant des conséquences publiques serait un sujet de choix. Par exemple, la décision de fabriquer un produit nouveau, par exemple la décision de la Banque populaire suisse de se lancer dans le « petit crédit » : suivre le cheminement de l'idée depuis l'origine jusqu'à ses conséquences dernières (économiques, humaines). « Le conseil d'administration » d'une grande société, autre thème qui

serait admirable : que signifie la décision de créer une filiale en Argentine, au Japon, etc. ?

Les sujets de réalisme critique sont innombrables, passionnants, « irrécupérables ». En revanche l'imagerie de la mythologie de la gauche est vite recensée ; et alors il ne reste plus au héros qu'à signifier son refus individuel en criant « Merde ! ». Ce qu'il fait.

En manteau de policier

Le film — est-ce le sujet essentiel ? — présente une collection d'hommes et de femmes de gauche fatigués : mondains, « lucides », désabusés. Ils sont les produits de la « mythologie » abstraite..

Mais, plus significatif encore, le moment où les auteurs du film apparaissent eux-mêmes devant la caméra. Ils sont revêtus de longs manteaux de style policier. Comprenez que, décidés à filmer l'histoire d'un Révolté avec l'Argent d'une Banque, ils sont conscients d'avoir passé du côté de l'ordre ; alors ils le montrent pour désamorcer la « récupération », d'où cette fin, si pénible dans son goût d'auto-destruction, où l'on fait répéter pour la prise de vue au Révolté son rôle... qu'il sait mal !

En fin de compte, c'est cela qui est vrai, hélas ! cette complaisance à se voir dans un jeu sado-masochiste (je suis le flic et le clochard, la menotte et le poignet, la matraque et le crâne). On se détruit devant l'écran pour sauver sa pureté.

Mais, mes amis, il y a politiquement et cinématographiquement mieux à faire que son autocritique sur un décor en béton-pâte.

Inutile de s'« abolir » en manteau de cuir. Tant de choses sont à faire voir. Nous ne sommes pour cette besogne pas si nombreux. Alors, pourquoi ces inutilités « suicides » ?

A. G.

Censure théâtrale à Lausanne

Il paraît qu'on ne construit plus de théâtre « hiérarchique », comme on les décrit dans un roman de Balzac. Les richards au balcon ou dans leur loge, les putois au poulailler. Et pourtant, l'on vit toujours dans ce théâtre du XIX^e siècle ; c'est là, encore, que les notables locaux mesurent leur promotion.

Ainsi, les conseils d'administration et de gestion du Théâtre municipal, du Fonds du théâtre sont recherchés comme un signe de prestige ; de surcroît les places réservées en permanence sont, à la romaine, un élément des clientèles électorales.

Ceux qui sont installés dans ces fonctions y tiennent donc ; leurs mérites sont, nul n'en doute, très grands, mais littérairement ignorés ; leur œuvre ne sera connue, semble-t-il, qu'à titre posthume.

En face, les comédiens qui flairent le bourgeois s'exercent volontiers à la provocation. Souvent bête d'ailleurs, éculée : les plaisanteries sur le livret du soldat suisse, les coffre-forts, etc..., ce qui est un genre de tout repos : si vous ne trouvez pas drôle, vous passerez pour conformiste.

A ce régime-là, peu de chances pour que surgisse une œuvre forte, ou même une œuvre de grande qualité artisanale. On se fait xixi, on fait pipi sur le gazon, on se pétitionne à la figure.

La politique à suivre est pourtant simple. Confier à un metteur en scène, animateur de troupe, la responsabilité d'une ou de deux saisons. Permettre, secondairement, à un ou deux autres de travailler, de s'exprimer, de prendre, peut-être, un jour, la relève ; ouvrir la scène locale à d'autres troupes romandes, et étrangères.

Allouer au metteur en scène principal une somme globale, dont l'emploi ne sera contrôlé que sur le plan comptable et fiduciaire. Dès lors, il aura la responsabilité de faire la preuve de son talent. Le

public, la critique, les « amateurs éclairés » ne jugeront que sur pièce, c'est le cas de dire.

En revanche, le système actuel est le pire de tous : un tri préalable d'on ne sait quel comité, qui n'a de compte à rendre à personne, des demi-censures dans la distribution de la manne publique, et les excuses toutes faites pour les metteurs en scène. Mon spectacle est mauvais, diront-ils, parce qu'on ne m'a pas laissé faire ce que je voulais.

La Fête

C'est gagné. La « Fête à Lausanne » est entrée dans les mœurs. Elle aura lieu en 1970 ; il serait même bon de le décider d'emblée.

Les améliorations apportées ont presque toutes tenu à l'épreuve des faits. Le théâtre a trouvé son cadre ; la Cité a révélé ses richesses.

L'originalité demeure la diversité, la libre expression de toutes tendances : Jura libre en face de Berner-verein. C'est ce qu'il importe de préserver ; et dans cette diversité, il y a place à côté du beat, du musette, pour des productions de haute qualité artistique. Il sera utile de mieux les mettre en valeur, avec le concours de la presse, qui pourrait faire sur la Fête plus qu'un papier d'ambiance. A ces spectacles pourrait être amené, et préparé, un nouveau public.

Un connaisseur comparait la Fête aux concours grecs de tragédie : on allait au spectacle avec son pique-nique ; on écoutait la bouche pleine ; oreille fine et haleine forte. La Fête n'a pas encore son Sophocle, mais c'est dans cette direction qu'il faut chercher.

N. B. — Cette note n'engage pas la responsabilité de Marx Lévy.

Nestlé et le personnel féminin

Nestlé vient de modifier et d'améliorer les prestations de sa caisse de pensions. Selon circulaire adressée au personnel, on lit au point 4 :

« 4. Prolongation de l'activité pour le personnel féminin

» Les employeurs offrent dorénavant au personnel féminin la possibilité, pour autant qu'il jouisse de toute sa capacité de travail, de rester en service jusqu'à l'âge de 62 ans, c'est-à-dire jusqu'au moment de la mise en paiement de la rente AVS. Le membre féminin qui fera usage de cette possibilité touchera sa pension Nestlé entre l'âge de 60 et 62 ans, plus un salaire réduit. Ce salaire réduit sera fixé de cas en cas : la réduction sera en général de l'ordre de 10 à 20 %.

Et comment contrôle-t-on qu'un administrateur jouit après 60 ans de toute sa capacité de travail ?

A nos lecteurs

Le cahier spécial N° 2 est parvenu à nos lecteurs avec un retard d'une semaine. Un déménagement de l'imprimerie en est la cause ; nous nous en excusons.

Nous avons reporté le décalage d'une semaine sur le numéro unique de juillet.

Les lecteurs qui désireraient des exemplaires supplémentaires du cahier 2 peuvent les commander à notre administration. Quant au cahier 1, nous avons procédé à une réédition.

Nous pourrions donc répondre aux commandes jusqu'ici insatisfaites.

Un numéro (116) sortira en août. Et bonnes vacances.